

Formations professionnelles qualifiantes : métiers visés, dispenses et équivalences (Mis à jour le 26 septembre 2024)

| | Métiers visés | Dispenses | Equivalence |
|--------------------|---|---|--|
| CPJEPS | <p>Animateur.ice enfance jeunesse</p> <p>Animateur.ice en accueil de loisirs</p> <p>Animateur.ice en accueil de loisirs périscolaires</p> <p>Animateur.ice en séjours de vacances</p> <p>Animateur.ice socioculturel</p> <p>Permet de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial</p> <p>D'animation principal de 2ème classe</p> | <p>Pour être dispensé.e des EPMSP (exigences préalables à la mise en situation professionnelle), il faut être titulaire du :</p> <p>PSC1/AFPS/PSE1/PSE2/AFGSU/SST</p> <p>+</p> <p>BAFA/CAP PE/ CAP AEPE/ CQP AP/ DEAES/ BAPAAT</p> | <p>Le CPJEPS donne les équivalences suivantes : UC4 du BPJEPS LOISIRS TOUT PUBLIC</p> <p>Le BAPAAT loisirs du jeune enfant ou loisirs tout public permet l'équivalence de l'ensemble des UC du CPJEPS</p> <p>Le BAPAAT loisir de pleine nature permet l'équivalence de l'UC 1 du CPJEPS</p> <p>Le CQP animateur périscolaire permet l'équivalence de l'UC2 et UC4 du CPJEPS</p> <p>Le CAP AEPE permet l'équivalence de UC1 et UC2 du CPJEPS</p> <p>Le DEAS permet l'équivalence de l'UC1 du CPJEPS</p> |
| BPJEPS LTP | <p>Animateur.ice jeunesse</p> <p>Animateur.ice permanent d'accueils de loisirs</p> | <p>Pour être dispensé.e d'attester d'une expérience de 200H en animation, il faut être titulaire soit du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAPAAT - CQP périscolaire - BAFA ou BAFD - BAC service de proximité et vie locale - BAC pro agricole - brevet professionnel délivré par le ministère de l'agriculture | <p>le BEATEP donne l'équivalence de l'ensemble des UC BPJEPS LTP</p> <p>Le diplôme d'état de moniteur-éducateur donne l'équivalence des UC 1 et UC 2</p> <p>Le diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale et familiale donne l'équivalence des UC1 et UC2</p> <p>Le CQP périscolaire donne l'équivalence de l'UC4</p> <p>Le CQP animateur périscolaire donne l'équivalence de l'UC4</p> <p>Le BAFD donne l'équivalence de l'UC 3</p> <p>Le CPJEPS donne l'équivalence de l'UC 4</p> |
| BPJEPS APT | <p>Animateur.ice d'activités physiques</p> <p>Educateur.ice sportif plurivalent</p> | <p>Les sportifs et sportives de haut niveau inscrit.es sur la liste ministérielle sont dispensé.es à l'entrée en formation du test navette « luc léger »</p> | <p>Le CQP animateur de loisirs sportifs donne l'équivalence de l'UC1</p> <p>Le brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré donne l'équivalence de l'ensemble des UC</p> |
| BPJEPS EEDD | <p>Animateur.ice en éducation à l'environnement</p> <p>Vers un développement durable</p> | <p>Pour être dispensé.e de la justification d'expériences en animation, il faut être titulaire soit du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAPAAT -BAFD - CQP - CAP petite enfance - AMP - DEAES - tout diplôme de niveau IV et supérieur | <p>Le BEATEP donne l'équivalence de l'UC 1 et 2</p> <p>Le titre AFPA animateur loisirs touristiques donne l'équivalence de l'UC 1 et 2</p> <p>Le bac pro GMNF donne l'équivalence de l'UC1 et 2</p> |

| | | | |
|--------------------|---|---|--|
| DEJEPS DPTR | Coordinateur.ice de projet(s) Coordinateur.ice d'activités Responsable d'animation Animateur.ice de réseau | aucune dispense n'est répertoriée par la DRAJES | Le BTS gestion et protection de la nature donne l'UC1 et UC2 du DEJEPS DPTR Les DE assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, conseiller économie sociale et familiale Donne l'équivalence de l'UC1 et UC2 du DEJEPS DPTR Les personnes titulaires du DEFA ont l'équivalence des 4UC Le DEJEPS DPTR permet l'équivalence de 4 épreuves sur 7 du BTS agricole gestion et protection de la nature Le DEJEPS DPTR permet de préparer les concours de la fonction publique territoriale (animateur principal 2ème classe) |
| DEJEPS AS | Coordinateur.ice de projet(s) Coordinateur.ice d'activités Responsable d'animation Animateur.ice de réseau | aucune dispense n'est répertoriée par la DRAJES | Les DE assistant de service social , éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique et conseiller en économie sociale et familial permet l'équivalence de l'UC1 et UC2 du DEJEPS AS Les personnes titulaires du DEFA ont l'équivalence des 4UC |
| DESJEPS | Responsable de structure Directeur.ice de structure Chef.fe de projets Directeur.ice d'équipements Directeur.ice de service | | Les personnes titulaire du DEFA attestant d'une expérience de 24 mois en direction ont l'équivalence des 4UC du DESJEPS |
| CCDACM | Direction d'accueil collectif de mineurs | aucune dispense n'est répertoriée par la DRAJES | aucune équivalence n'est répertoriée par la DRAJES |
| CAP AEPE | | En tant que candidat.e s'inscrivant en candidat.e libre vous êtes dispensé.es des épreuves sportives. Le titre assistant de vie de famille dispense de l'EP 1 et 3 Le BEP agricole service aux personnes dispense de l'EP 1 ET 3 Le BEP accompagnement soins dispense de L'EP1 ET 2 Le CPJEPS dispense de l'EP2 Le CAP service aux personnes et vente en espace rural dispense de l'EP 3 | Le CAP AEPE donne l'équivalence de : Bafa 120H de la formation assistante maternelle CCP2 et 3 du titre professionnel assistant de vie aux familles Allègements de certains UC du diplôme d'État auxiliaire de vie sociale Allègements de certains UC du diplôme d'état d'aide médico psychologique Le CAP AEPE + 3 ans d'expérience permet de se présenter au concours d'entrée d'éducateur de jeunes enfants |